

225C1305
FR0012789667-FS0626

1^{er} août 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

AMPLITUDE SURGICAL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 juillet 2025, la société par actions simplifiée Eximium¹ (9 place Jules Nadi, 26100 Romans) a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 juillet 2025, le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la société AMPLITUDE SURGICAL et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions AMPLITUDE SURGICAL hors marché dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Zydus Medtech².

¹ Contrôlée par Monsieur Bruno Le Bourhis.

² Cf. notamment D&I 225C1285 du 30 juillet 2025.